CERTIFICAT D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Année 2025-2026

Le Maire de la commune du HEZO, certifie

Que l'enfant (NOM-Prénom) .....

Né(e) le ...../...../..... à ..... département.....

Demeurant .....

.....

Réunit les conditions pour être inscrit à l'école Vert Marine :

○ **Maternelle** ☐ PS ☐ MS ☐ GS

○ **Elémentaire** ☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2

Fait au HEZO, le :

Le Maire
Guy DERBOIS

Délivré à : Guy DERBOIS
Emis par : ChamberSign France CA3 NG Qualified eID
Valide à partir de : 30 mai 2023 14:14:13
Valide jusqu'au : 30 mai 2026 14:14:13

MAIRIE DE LE HEZO

Pièces présentées :
☐ Livret de famille
☐ Pièce d'identité des parents
☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
☐ Carnet de santé de l'enfant

Coordonnées des parents :

Représentant n°1 : Téléphone ..... Email .....

Représentant n°2 : Téléphone ..... Email .....

Je soussigné(e) avoir pris connaissance des modalités d'inscription et d'admission expliquées au verso

A ..... , le

Signature du représentant légal

1- Demande d'inscription scolaire :

La demande d'inscription ne pourra être validée que sous réserve de la présentation obligatoire en mairie, d'une copie de l'ensemble des pièces suivantes : **Mairie du HEZO – 15 rue Saint-Vincent – 56450 LE HEZO – 02.57.67.57.00 – sg@lehezo.fr**

☐ Livret de famille
☐ Pièce d'identité des parents
☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
☐ Carnet de santé de l'enfant

2- Inscription sur la liste scolaire :

En application de l'article L 131-5 du Code de l'Education, l'admission des élèves, dans les écoles publiques ou privées, se fait sur présentation d'un certificat d'inscription sur la liste scolaire.
Ce certificat est délivré par le Maire et y indique l'école que l'enfant doit fréquenter. Il est transmis directement par la mairie au directeur ou à la Directrice de l'école concernée.

3- Admission de l'élève :

Une fois l'inscription acceptée par le Maire, le Directeur ou la Directrice de l'école concernée procèdera, **sur rendez-vous à l'admission** de l'élève.

Partie réservée à la mairie :

Parent(s) .....
Reçu(s) en mairie, le .....

Pièces fournies :
☐ Livret de famille
☐ Pièce d'identité des parents
☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
☐ Carnet de santé de l'enfant

Décision de la mairie :

☐ Inscription acceptée à l'école publique Vert Marine

☐ Inscription refusée : Motif .....

Transmission au Directeur ou à la Directrice, le .....

Le Maire
Guy DERBOIS

Délivré à : Guy DERBOIS
Emis par : ChamberSign France CA3 NG Qualified eID
Valide à partir de : 30 mai 2023 14:14:13
Valide jusqu'au : 30 mai 2026 14:14:13

MAIRIE DE LE HEZO (Morbihan)